

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ  
DU MONORAIL A GRANDE VITESSE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2021**

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL A GRANDE VITESSE**  
**Bilan au 31 mars**

<b>ACTIF</b>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>Actif a court terme</b>		
Trésorerie	519 \$	1 254 \$
Comptes clients	495	-
	<u>1 014</u>	<u>1 254</u>
<b>Immobilisations corporelles</b>	81	115
<b>Actifs Incorporels</b>	5 297	7 567
	<u>6 392 \$</u>	<u>8 936 \$</u>
<b>Passif a court terme</b>		
créditeurs	128 \$	83 \$
	<u>128</u>	<u>83</u>
<b>Avoir des membres</b>		
Parts sociales	23 860	22 660
Parts Priviléguées	78 520	63 300
	<u>102 380</u>	<u>85 960</u>
<b>Avoir de la Coopérative</b>		
Réserve négative au début	(77 107)	(62 884)
Déficit de la période	(19 009)	(14 223)
Réserve négative a la fin	(96 116)	(77 107)
	<u>6 392 \$</u>	<u>8 936 \$</u>

ADMINISTRATEUR

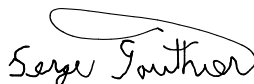


HUBERT TRÉPANIÉ  
 PRÉSIDENT, COOP MGV

4/11/2021

Date

ADMINISTRATEUR



SERGE GAUTHIER  
 TRÉSORIER, COOP MGV

10/11/2021

Date

**COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL A GRANDE VITESSE**  
**Résultats**  
**pour l'exercice clos le 31 mars**

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>Frais d'exploitation</b>		
Fournitures et frais de bureau	273 \$	278 \$
Dépenses informatiques	431	643
Frais bancaires	86	87
Publicité et promotion	402	547
Représentation et déplacement	-	88
Cotisation	100	359
Jetons de présence	6 750	4 850
Services professionnelles	8 600	4 650
Taxes et permis	63	83
Amortissement des immobilisations	2 304	2 638
<b>Total-Frais Généraux d'exploitation</b>	<u><u>(19 009) \$</u></u>	<u><u>(14 223) \$</u></u>

INITIALES

HT

INITIALES

SG

# COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL A GRANDE VITESSE

## Notes complémentaires

pour l'exercice clos le 31 mars 2021

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La coopérative a été constituée en vertu de la loi sur les coopératives en date du 17 octobre 2013

La mission de la coopérative est d'exploiter une entreprise en vue de fournir du travail à ses membres travailleurs dans le domaine de la recherche et du développement et toutes autres activités connexes, tout en regroupant des personnes ou sociétés ayant un intérêt économique, social ou culturel dans le développement du monorail

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable

L'article 131 de la loi sur les coopératives et l'article 5 du règlement d'application de la loi sur les coopératives dictent la forme et la teneur des états financiers de la coopérative. Par conséquent la coopérative applique les normes comptables Canadiennes pour les entreprises à capital fermé de la partie 11 du manuel de CPA Canada en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, sous réserve des prescriptions du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

#### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations Corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative comme suit:

	Méthode d'amortissement	taux
Matériel informatique	Dégressif	30%

#### Actifs Incorporels

Les actifs incorporels ayant une durée de vie utile limitée sont comptabilisés au coût et sont amortis sur leur durée de vie utile estimative comme suit:

	Méthode d'amortissement	taux
Site Web	Dégressif	30%

### 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement Accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel Informatique	1 149 \$	1 068 \$	81 \$	115 \$

### 4. ACTIFS INCORPORELS

	2021		2020	
	Coût	Amortissement Accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web	16 623 \$	11 326 \$	5 297 \$	7 567 \$

**5. AVOIR DES MEMBRES**

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts sociales détenues.

Un membre travailleur doit souscrire à 10 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 100 \$

Un membre soutien doit souscrire à 2 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 20 \$

Un membre entreprise doit souscrire à 100 parts sociales de 10 \$ chacune pour un total de 1 000 \$

Le conseil est autorisé à émettre des parts privilégiées au besoin. Il en détermine alors le montant, les privilèges, droits et restrictions ainsi que les conditions de leur rachat, remboursement ou transfert.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
<b>Émises, souscrites et payées</b>		
<b>Parts sociales</b>		
150 parts sociales-15 membres travailleurs	1 500 \$	1 300 \$
1536 parts sociales-768 membres de soutien	15 360	14 360
700 parts sociales- 7 membres entreprises	<u>7 000</u>	<u>7 000</u>
	<u>23 860</u>	<u>22 660</u>
<b>Parts privilégiées</b>		
7852 parts privilégiées	<u>78 520</u>	<u>63 300</u>
<b>Total</b>	<u>102 380 \$</u>	<u>85 960 \$</u>
<b>Au cour de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante:</b>		
<b>Solde au début</b>	85 960 \$	80 010 \$
Émission de parts sociales	1 200	1 060
Émission de parts privilégiées	<u>15 220</u>	<u>4 890</u>
<b>Solde à la fin</b>	<u>102 380 \$</u>	<u>85 960 \$</u>
<b>Nombre de membres</b>	<u>790</u>	<u>737</u>
<b>Nombre de nouveaux membres</b>	<u>53</u>	<u>53</u>

**6. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme a celle adoptée pour l'exercice en cours.

INITIALES

HT

INITIALES

SG